



10. Entretien : Laurent PRAT – SECURLITE

A travaillé avec la FIEEC pour l'élaboration du guide RSE.

Cœur de métier : fabrication de luminaires anti vandalisme et de solutions d'éclairage.

Nombre de salariés : 52

Forme juridique et année de fondation : SAS – 1986.

Appartenance à un groupe : non, société familiale indépendante.

1- Que représente pour vous la RSE (globalement) ?

La RSE est d'abord une opportunité. Ce qu'il faut préciser, c'est que dans notre entreprise comme dans beaucoup de petites entreprises, la RSE c'est avant tout comme M. Jourdain qui fait de la prose sans le savoir : on a des éléments de RSE qui préexistent et que l'on structure par la suite et qui servent de ciment à la fois pour l'entreprise, son équipe, mais aussi pour le développement de l'entreprise.

Dans les PME, la RSE ne résulte pas de la démarche tournée vers le marketing que l'on pourrait parfois trouver dans les grands groupes, où l'effet d'affichage est clairement assumé et voulu. Disons que dans les PME, la démarche RSE est souvent plus accidentelle.

2- Pensez-vous avoir une démarche RSE dans le cadre de l'entreprise que vous dirigez ?

Notre société a fêté ses 30 ans cette année, et dès le départ en ce qui concerne les produits, nous avons toujours eu une démarche qui aujourd'hui se révèle être une démarche environnementale. A l'époque, notre objectif était de faire des produits de qualité, durables, réparables et surtout transformables, et c'était un élément de différenciation en plus d'être les prémices d'une démarche d'économie circulaire (qui ne portait pas encore ce nom).

Aujourd'hui, notre démarche est assumée – même si beaucoup de choses restent à améliorer. La RSE est gérée par notre responsable qualité, et il y a une volonté assumée de l'entreprise et de ses dirigeants d'aller vers la RSE et vers des engagements environnementaux. Par exemple, nous faisons de l'écoconception depuis plusieurs années. Cet esprit s'est d'ailleurs diffusé dans toute l'entreprise, car c'est une valeur positive.

3- Quels domaines d'action de la RSE privilégiez-vous dans votre démarche, et pourquoi ?

Nous faisons beaucoup d'analyses au niveau environnemental et notamment au niveau de la consommation énergétique des produits, car c'est l'élément le plus impactant dans notre secteur d'activité qui est l'éclairage. Dans une démarche d'économie circulaire, nous sommes en train d'uniformiser l'intégration de matériaux recyclés dans nos produits, à la place des matériaux de première production.

En ce qui concerne le social, l'autre pilier de la RSE, nous essayons de développer en interne et en externe une certaine éthique avec un discours clair et des relations économiques honnêtes, un engagement vis-à-vis du service à nos clients ; et en interne, l'application d'une politique sociale équilibrée et respectueuse du personnel. Les équipes sont ainsi plus motivées, les conflits sont réduits, et les clients le ressentent. Cela ne veut pas dire que la RSE soit un long fleuve tranquille, mais en tout cas c'est une vraie opportunité de développement harmonieux de l'entreprise. Le succès d'une entreprise se mesure non pas à ses produits mais aux hommes et aux femmes qui sont derrière.

Nous avons beaucoup de choses à mettre en place au fur et à mesure que la société évolue, tout en évitant de tomber dans le piège de l'affichage marketing. A titre d'exemple, nos produits sont fabriqués en France et labellisés comme tels, mais on ne va pas pour autant afficher de petites étiquettes bleu blanc rouge partout, comme on peut le voir parfois !



4- Avez-vous été accompagnés (par des personnes physiques ou morales, ou encore par des supports pédagogiques) dans la conception de votre démarche RSE ?

Non, nous n'avions pas été accompagnés. En réalité nous avons déjà mis des choses en place et ce n'est qu'ensuite que l'on nous a dit qu'il s'agissait d'actions RSE. Nous ne connaissons même pas ce mot à l'époque !

A partir de ce moment-là, on s'est progressivement informés et on s'est rendu compte que l'on pouvait faire mieux. Et l'aide est venue par notre présence au sein de notre syndicat professionnel (le syndicat de l'éclairage) qui est une source d'informations et d'échange de bonnes pratiques. Nous avons pu observer les pratiques des grands groupes de notre syndicat et transcrire les actions à notre échelle. Les choses se sont alors progressivement mises en place, et dans ce cheminement notre participation au guide RSE de la FIEEC nous a aussi bien aidé : elle nous a permis de structurer nos idées, et les bonnes pratiques décrites dans le guide nous ont permis de continuer à améliorer les nôtres !

5- Quelles difficultés avez-vous personnellement rencontrées dans la mise en place de vos pratiques RSE ?

Les valeurs d'éthique étaient déjà présentes dans l'entreprise et chez les salariés, puisqu'il est naturel pour un dirigeant porté sur l'éthique d'embaucher des gens qui lui ressemblent un minimum. De plus, l'aspect environnemental était vraiment partagé au sein du personnel, parce qu'il s'agit aujourd'hui d'une valeur considérée comme positive, surtout par les jeunes collaborateurs.

Mais dans l'ensemble, il n'y a eu quasiment aucun souci, en partie parce que le changement a été très progressif, et que les gens ont eu le temps de se l'approprier.

6- Quelle charge de travail représente la RSE au quotidien, et pour quels types de retours sur investissement ?

La RSE ne représente pas une surcharge de travail au quotidien. Cependant, il arrive de temps à autre qu'une formalisation soit nécessaire, et cela prend du temps. A titre d'exemple, un de nos clients nous a demandé d'être labellisés par l'organisme Ecovadis, et effectivement cela a pris du temps car cela nous force à structurer et à prouver notre démarche RSE.

La première fois que l'on m'a demandé d'être certifié, voyant qu'en plus c'était payant, j'étais sceptique. Là, oui, c'est du travail, et c'est un travail transversal qui concerne aussi bien la direction administrative et financière, les ressources humaines, le responsable qualité, etc.

7- Comment s'articulent les exigences qualité et la RSE, et sont-elles forcément liées ?

Pour moi, l'un ne va pas sans l'autre. La qualité est un domaine transversal, et le responsable qualité travaille avec tout le monde. La RSE est également transversale. De ce fait, dans une petite entreprise, il serait absurde d'embaucher quelqu'un pour traiter uniquement de la RSE. Et il est également hors de question de confier la RSE au marketing, aux commerciaux ; tout naturellement, c'est donc le responsable qualité qui est le mieux placé pour m'aider en tant que dirigeant à traiter les questions RSE – car la RSE reste avant tout un domaine lié à la gouvernance de l'entreprise.

En revanche je ne dirais pas qu'une entreprise a besoin de passer par ISO 9001 pour faire de la RSE. Finalement, la RSE et la qualité sont davantage comme des frères et sœur plutôt que dans une relation de cause à effet ; ils marchent de pair et relèvent d'un positionnement transversal dans l'entreprise. Dans une PME, la personne la plus transversale est le responsable qualité ; s'il n'y en a pas, dans ce cas c'est évidemment le dirigeant lui-même qui doit traiter de la RSE.



8- Que pensez-vous de la réglementation RSE, est-elle selon vous utile plutôt utile ou plutôt contraignante ?

Franchement, ce serait trop contraignant. Le problème des PME aujourd'hui, c'est qu'elles croulent sous des réglementations diverses (qu'elles soient sociales, environnementales, financières ou encore fiscales), ce qui rend le quotidien difficile. En ce qui concerne la labellisation, je pense que je ne l'aurais pas fait naturellement si un client ne l'avait pas exigé, tout simplement par manque de temps.

Avec de nouvelles réglementations, il risque d'y avoir un rejet massif de la part des TPE/PME, même si cela dépend du secteur de ces PME : certaines se trouvent dans des secteurs suffisamment dynamiques et en développement où une telle évolution ne sera pas un problème, parce que ces secteurs auront les moyens de mettre en place et d'utiliser la RSE comme un outil de valorisation et un véritable axe de développement d'entreprise. D'un autre côté, beaucoup de TPE/PME souffrent aujourd'hui, et leur rajouter de nouvelles réglementations ne fera qu'augmenter leurs difficultés.

www.securlite.com